



HAL
open science

Master Finance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Finance. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02040908

HAL Id: hceres-02040908

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040908>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Finance

- Université Lumière - Lyon 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - gestion

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Finance* de l'Université de Lyon 2 existe dans sa forme actuelle depuis 2006 et a pour objectif global de rassembler les formations orientées vers les métiers de la banque et de la finance. Il s'inscrit dans le pôle *finance et banque*, localisé principalement à la faculté de sciences économiques et de gestion.

Le master est organisé en deux années où la spécialisation s'acquiert progressivement au cours des quatre semestres. Il permet aux étudiants ayant suivi la première année de master de s'orienter en deuxième année vers une des six spécialités différentes (l'accès direct en seconde année de master reste néanmoins possible pour des étudiants provenant d'autres formations). Cinq des spécialités sont à orientation clairement professionnelle : *banque et finance (BF)*, *Conseiller de clientèle « professionnels » (CCPro)*, *Management des opérations de marché (MOM)*, *Evaluation et transmission d'entreprise (ETE)*, *Finance et contrôle de gestion (FCG)*. La sixième spécialité, *Monnaie finance gouvernance (MFG)*, est co-habilitée avec l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et l'Ecole normale supérieure de Lyon. Elle présente une orientation « recherche » beaucoup plus marquée.

Parmi les spécialités à orientation professionnelle, deux sont organisées selon la voie de l'alternance (apprentissage) : *CCPro* et *MOM*. Les autres spécialités sont dispensées en « formation classique », cependant accessibles à des étudiants relevant du dispositif de la formation continue. L'intégralité des enseignements est réalisée en « face-à-face ».

Avis du comité d'experts

La cohérence d'ensemble de la mention *Finance* est réelle. Une importante proportion du champ de la finance est couvert par les six spécialités offertes, même si certaines ont une finalité très précise (par ligne de métiers), alors que d'autres sont relativement plus généralistes. Le caractère « professionnalisant » de la formation est effectif : l'objectif est atteint aussi bien par la place assurée par les professionnels au sein des enseignements (qui assurent plus de 50 % des enseignements dans toutes les spécialités à orientation professionnelle), par plusieurs partenariats avec le monde professionnel et plus généralement par une bonne insertion dans le territoire socio-économique, par les stages et/ou le dispositif d'alternance, corroboré en cela par de bons taux d'insertion professionnelle à court terme (tous supérieurs à 85 %, pour les spécialités où l'information est disponible).

Le master est adossé à deux laboratoires de recherche : le *Groupe d'analyse et de théorie économique (GATE, UMR CNRS)* et *COACTIS (COncEption de l'ACTIon en Situation)*, équipe d'accueil n° 4161. Cet adossement se manifeste essentiellement dans la composition des équipes de formation et pédagogiques, qui intègrent des enseignants-chercheurs (dans une proportion variable selon les spécialités), et dans l'existence d'une spécialité orientée vers la « recherche académique », dont l'objectif principal est de permettre la poursuite d'études au niveau doctoral.

La responsabilité de la mention, celle de la première année du master, et celles des différentes spécialités sont assurées par des enseignants-chercheurs (trois professeurs et trois maîtres de conférences), hormis dans le cas de la spécialité *Finance contrôle de gestion*, dont la responsabilité est assurée par un professionnel associé à temps partiel (PAST). Il n'existe pas à proprement parler de conseil de perfectionnement, mais le pilotage se fait pour partie à l'occasion de la réunion de l'équipe de formation au niveau « mention », et surtout par l'intermédiaire de réunions propres aux différentes spécialités ; le cas échéant en y associant des représentants de la professionnalisation. Si les enseignants-chercheurs assurent des enseignements dans toutes les spécialités, leur place effective dans les maquettes

pédagogiques est variable: à juste titre très majoritaire dans la spécialité *MFG*, un peu inférieure à 50 % dans la spécialité *BF*, mais faible (inférieure à 20 %) dans les spécialités *CCPro* ou *ETE*.

La mention fait preuve d'une réelle attractivité (avec pour deux spécialités plus de 400 candidatures annuelles). Globalement, les effectifs de la formation se répartissent de la manière suivante : environ 145 étudiants entrant en première année de master, et 125 se répartissant entre les six spécialités de seconde année de master (soit, en moyenne, 20 par spécialité ; un peu moins dans celle à orientation « recherche », et moins de 10 pour le parcours *gestion de patrimoine*, plus récemment ouvert au sein de la spécialité *BF*). La grande majorité des effectifs de seconde année (80 %) est issue des étudiants ayant suivi la première année de cette mention. Notons l'existence de partenariats internationaux avec d'autres établissements permettant d'accueillir des étudiants étrangers ou à certains étudiants d'y étudier en deuxième année (Leipzig en Allemagne ; Phnom-Penh au Cambodge ; Chonping en Chine ; Delaware aux Etats-Unis ; et Bergame en Italie).

Le dispositif d'évaluation est rôdé. Le taux de réussite est élevé, malgré une faiblesse (40 %) constatée en 2013 pour la spécialité à orientation « recherche » (*MFG*). Si les enquêtes menées au niveau de certaines spécialités font ressortir de très bons taux d'insertion professionnelle (au moins égaux à 90 %, 6 mois après l'obtention du diplôme pour les spécialités *BF*, *CCPro*, *MOM* et *FCG*), il est à déplorer cependant l'insuffisance de données en la matière pour les deux autres spécialités (*ETE* et *MFG*).

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La mention <i>Finance</i> est officiellement adossée à deux laboratoires de recherche : le GATE (UMR 5824) et le laboratoire COACTIS (équipe d'accueil 4161), deux laboratoires qui ont tous deux fait leurs preuves. En pratique, sur l'université de Lyon 2, cet adossement est beaucoup plus marqué avec le GATE (7 encadrants potentiels en sciences économiques) qu'avec COACTIS (1 seul encadrant potentiel en sciences de gestion).</p> <p>La mention décline différemment le dispositif d'adossement à la recherche, suivant les spécialités concernées : pour les cinq spécialités à finalité professionnelle, présence d'enseignants/chercheurs dans l'équipe pédagogique (même si elle est disparate, selon les spécialités), adossement d'une des spécialités à une chaire de recherche en économie expérimentale ; possibilité offerte aux étudiants (mais très peu utilisée) de suivre des cours dispensés dans la spécialité « recherche ». La spécialité <i>MFG</i> s'adresse, quant à elle, à des étudiants s'inscrivant plus particulièrement dans une perspective de recherche académique. Ce qui se traduit par l'existence de séminaires spécifiques dédiés à la recherche et par la rédaction d'un mémoire académique, qui évalue les compétences acquises en « recherche ».</p> <p>En pratique, relativement peu d'étudiants font le choix de poursuivre en doctorat. Il est dommage de ne pas pouvoir distinguer dans les données ceux qui s'inscrivent en doctorat au sein d'un des deux laboratoires de rattachement.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La finalité « professionnelle » de cinq des spécialités ressort clairement et constitue un point fort : l'objectif est de donner aux étudiants les compétences de base dans les métiers de la banque et de la finance pour leur permettre d'accéder à un premier stage professionnalisant, avant d'accéder en seconde année à la spécialité en rapport avec leur pré-spécialisation. Ce caractère professionnalisant se retrouve dans l'intitulé des enseignements, dans les partenariats avec le milieu professionnel, dans les modalités d'enseignement (deux spécialités ouvertes à l'apprentissage), dans le bon taux d'insertion professionnelle pour les étudiants issus de ces spécialités (de 85 % à 100 %, pour les spécialités où l'information est disponible). Il est renforcé par l'existence d'un forum des métiers, et par certains enseignements (construction de CV, préparation aux entretiens) permettant d'accompagner les étudiants dans leur insertion professionnelle.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>En première année de master, le stage d'une durée de 3 à 5 mois est obligatoire et constitue une UE à part entière. En seconde année de master, le stage d'une durée de six mois représente la totalité du second semestre (30 ECTS - European Credit Transfer System - sur 60) pour les spécialités en formation initiale (autres que MFG). L'évaluation des stages repose sur l'avis qualitatif du tuteur « entreprise » et la qualité du mémoire. Pour la recherche de stages, les étudiants bénéficient du forum « entreprises » avec une possibilité d'avoir six entretiens (« speed stage dating »). Les conventions de stage sont gérées au niveau central par le logiciel « Pstage ».</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture à l'international se manifeste par la présence d'étudiants étrangers dans les formations (renforcée par plusieurs partenariats avec des universités étrangères, dont une convention de « double-diplôme avec l'Université de Leipzig, Allemagne), ainsi que par la possibilité de réaliser le stage à l'étranger (appuyés par un partenariat avec des banques étrangères pour une des spécialités).</p> <p>Notons aussi la place de la langue anglaise dans les formations, à des degrés divers : en tant que langue exclusive d'enseignement dans la spécialité <i>Monnaie, finance et gouvernance</i> ; sous forme d'enseignement d'anglais dans toutes les spécialités ; de manière plus sporadique sous forme de cours dispensés en anglais en première année de master ou dans quelques unes des spécialités.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le processus de recrutement apparaît bien rôdé et distinct, selon les spécialités, et suivant qu'il s'agisse d'une première ou d'une deuxième année de master.</p> <p>L'accès est de « plein droit » en première année de master pour les étudiants issus d'une licence 3 <i>Audit et gestion</i> ou <i>banque, finance et contrôle des risques</i>. Il est facilité entre la première année et la seconde année, dans les différentes spécialités, au sens où la session de recrutement se fait plus tôt (mars) que pour les autres étudiants. De fait, 80 % environ des étudiants de seconde année de master sont issus de la première année, au sein de la même mention. Une deuxième session de recrutement a lieu ultérieurement, pour les autres étudiants de l'Université de Lyon 2, les étudiants détenteurs de diplômes d'universités partenaires, ou des autres établissements.</p> <p>Les enseignements de la première année de master sont organisés de manière progressive et présentés comme permettant une mise à niveau. Pour faciliter l'orientation des étudiants, il existe un séminaire (animés par l'Association pour l'emploi des cadres) ou un forum (des métiers, des entreprises).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le choix a été fait de dispenser les enseignements exclusivement « en face-à-face », de manière régulière au long des deux semestres lorsqu'il s'agit d'étudiants en formation classique, ou selon un rythme plus fractionné, lorsqu'il s'agit d'étudiants suivant les deux spécialités dispensées dans le cadre de l'apprentissage (ou plus généralement de l'alternance).</p> <p>Les technologies de l'information et de la communication trouvent leur place dans la formation, soit pour déposer des supports pédagogiques, soit comme support de communication entre l'équipe pédagogique ou administrative et les étudiants, ou encore en tant qu'outils utilisés lors des enseignements.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation se fait après validation des modalités de contrôle des connaissances par l'université (Conseil des études et de la vie universitaire) au début de chaque année : selon un régime de contrôle terminal en première année de master (sauf exception), et selon un régime de contrôle continu en seconde année de master. La diversité des formes d'évaluation (écrit, oral individuel ou collectif, travail avec utilisation d'un outil de nature informatique....) prévaut alors.</p>

	<p>La première année de master comprend trois unités d'enseignements (UE) de « fondamentaux » (10 ECTS/UE) au premier semestre, et 6 UE (7,5 ECTS/UE), dont 2 obligatoires (stage et environnement économique et international) sur les 4 UE nécessaires pour obtenir les 30 ECTS nécessaires pour le second semestre. Pour toutes les spécialités, la seconde année comprend les UE « fondamentaux » (10 ECTS), les enseignements d'expertise (15 ECTS), les outils et méthodes (5 ECTS) et le stage -ou mémoire pour la spécialité MFG- (30 ECTS).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Si les compétences visées sont bien listées, rien n'est spécifié quant au suivi de leur acquisition, si ce n'est, le cas échéant, par l'intermédiaire du livret d'apprentissage (faisant le lien entre l'étudiant, l'université et l'entreprise) ou par le stage, censé permettre de confronter les compétences supposées acquises à celles devant être mobilisées en situation professionnelle.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Pour toutes les spécialités de la mention, un double suivi des diplômés est assuré : au niveau de l'université elle-même, et en interne par le responsable de spécialité (aidé le cas échéant de l'équipe administrative, d'une association des étudiants, ou du centre de formation des apprentis). En pratique, ce suivi est beaucoup plus détaillé pour certaines spécialités que d'autres (celles ouvertes à l'apprentissage et la spécialité <i>Banque-finance</i>), laissant apparaître un bon taux d'insertion professionnel à 6 mois (au moins égal à 90 %), mais plutôt pauvre lorsqu'il ne repose que sur l'enquête menée au niveau de l'université.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler dans toutes les spécialités et le pilotage est plutôt assuré en interne au niveau des spécialités (réunion du responsable en petits comités ou de l'équipe pédagogique) qu'au niveau de la mention.</p> <p>En première année de master, les échanges d'information avec les étudiants se font par le biais des représentants des étudiants et le bureau virtuel de l'association. Les questions touchant à la structure de la maquette des enseignements sont traitées par l'équipe pédagogique.</p> <p>En seconde année de master, certaines spécialités développent les échanges avec les partenaires professionnels, notamment dans les spécialités en alternance (CCPro, MOM), mais aussi Banque et Finance, et FCG.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait par le biais d'un outil informatique dans certaines spécialités (Banque et Finance, ETE, FCG), et n'est pas précisée dans les autres cas.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La maturité des formations (hormis le parcours *gestion de patrimoine*) et la place qu'elles ont su trouver et garder au sein du pôle « finance » de l'Université de Lyon 2 est un atout. Ces formations ont fait leurs preuves.
- Le caractère professionnalisant des spécialités, la cohérence entre les contenus et les compétences visées, les partenariats formels ou informels avec le monde professionnel, et généralement le bon taux d'insertion professionnelle sont une force.
- La préservation, au sein de ces spécialités à orientation professionnelle, d'une spécialité à orientation « recherche » est également un point fort, d'autant que les deux laboratoires sur lesquels est adossée la formation ont fait leurs preuves.

Points faibles :

- L'importance relative des enseignants-chercheurs intervenant dans les différentes spécialités, relativement à celle des professionnels, est hétérogène et trop faible pour certaines des spécialités (*CCpro*, *ETE*) et reste inconnue pour la spécialité *FCG*.
- Pour la spécialité Monnaie, finance, gouvernance, les taux de poursuite en doctorat sont très faibles, et aucune information ne précise au sein de quels laboratoires se poursuivent ces doctorats. Par ailleurs, les capacités d'encadrement doctoral dans le domaine sont très disproportionnées, au bénéfice du *GATE* et des économistes, et au détriment de *COACTIS* et des gestionnaires, malgré la co-habilitation officielle de cette spécialité avec l'Université de Saint-Etienne (IAE).
- Les annexes relatives à la provenance et au suivi des diplômés sont peu informatives, quand elles émanent de l'enquête réalisée au niveau de l'université. Ceci se traduit par une absence de données quant à l'insertion professionnelle des spécialités *ETE* et *MFG*.
- La pertinence du parcours *Gestion de patrimoine* récemment ouvert au sein de la spécialité *Banque et finance* reste à confirmer : actuellement à faible effectif (7 étudiants en 2013), il paraît également davantage en concurrence avec la spécialité *Banque et patrimoine* de la mention *Finance* de l'Université de Lyon 3.

Conclusions :

La mention de master *Finance* a fait ses preuves et a ses raisons d'être dans son territoire. Le dossier d'auto-évaluation est généralement bien étayé ; le contenu des maquettes pédagogique est en adéquation avec les objectifs affichés, qui se traduisent eux-mêmes par un bon taux d'insertion professionnel (quand l'information est disponible).

La structuration de la spécialité *Monnaie finance gouvernance*, à orientation « recherche », mérite encore réflexion, pour mieux la faire correspondre en pratique avec la co-habilitation existant avec l'Université de Saint-Etienne (IAE).

Il serait souhaitable de veiller à renforcer la présence d'enseignants-chercheurs (relativement à celle des intervenants professionnels) dans certaines spécialités, et à évaluer davantage la capacité d'insertion professionnelle pour les spécialités *ETE* et *MFG*.

En prospective, la nouvelle nomenclature des intitulés de mentions de master serait peut-être l'occasion de reconfigurer l'offre de formation entre l'Université de Lyon 2 et de Lyon 3, avec par exemple une offre concentrée sur les métiers de la banque et de l'industrie financière à Lyon 2, et une offre davantage orientée sur les « fonctions dans l'entreprise » (contrôle, comptabilité, audit) à l'IAE de Lyon 3.

Éléments spécifiques des spécialités

Banque et Finance

<p>Place de la recherche</p>	<p>Si la spécialité banque et finance est à finalité professionnelle, il existe un adossement à la recherche par le biais des cours dispensés par des enseignants-chercheurs et par le mémoire de fin d'étude, présenté comme un vrai travail de réflexion universitaire.</p> <p>Les enseignants-chercheurs (2 PR et 5 MCF) sont bien impliqués pour les enseignements « fondamentaux » et pour les « outils et méthode ». Les enseignants-chercheurs, membres du <i>GATE</i> ou de <i>COACTIS</i>, assurent 214 heures sur un total de 483 heures.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cette spécialité (ouverte depuis 1976) a pour objectif de former des chargés d'affaires entreprises, analystes de crédits pour le parcours <i>Banque et entreprise</i>, ou des gestionnaires de patrimoine pour le parcours <i>Gestion de Patrimoine</i> (ouvert en 2013, à effectif</p>

	<p>plus réduit).</p> <p>Les professionnels sont ainsi présents dans les enseignements en seconde année de master (pour plus de 50 % des enseignements), et proviennent d'un large panel de réseaux ou d'entreprises.</p> <p>Des liens existent avec l'association Lyon Place Financière et Tertiaire, qui réunit banquiers, entrepreneurs et institutionnels (à travers son responsable notamment, membre du conseil d'administration).</p>
Place des projets et stages	<p>Le stage de six mois a un fort poids dans le diplôme puisqu'il constitue la seule note du semestre 2. Une note de stage (coefficient 2) est attribuée par l'établissement d'accueil et une note de mémoire (coefficient 8) sanctionne le document et la soutenance.</p> <p>Pour la recherche de stage, les étudiants bénéficient des rencontres carrières organisées avec les banquiers dès le mois d'octobre et des cours de préparation aux entretiens.</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale est présente à travers la possibilité, pour les étudiants, de réaliser des stages à l'étranger, ainsi que dans le recrutement de quelques étudiants étrangers (titulaires de bourses Eiffel). Il existe en outre des cours d'anglais financier ; rien n'est précisé sur l'existence d'autres cours dispensés en anglais, ou sur l'accueil d'enseignants chercheurs étrangers.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement se déroule en deux phases : dès mars pour les étudiants provenant de la première année de la même mention (examen du dossier, puis entretien, sous condition de validation ultérieure du semestre 2) ; une seconde session de recrutement a lieu plus tard pour les autres étudiants selon les mêmes modalités.</p> <p>Pas d'information spécifique sur les passerelles ou autres dispositifs d'aide à la réussite, la mise à niveau étant considérée comme faite en première année.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les cours se déroulent en « face à face », avec présence obligatoire. Le « numérique » est utilisé comme outil pédagogique ou pour diffuser des informations et des supports de cours.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le régime de contrôle des examens est celui du contrôle continu. Les unités d'enseignement (UE) « fondamentales » délivrent 10 ECTS, les enseignements d'expertise 15 ECTS, les outils et méthodes 5 ECTS et le stage 30 ECTS.</p> <p>Le jury d'examen est composé d'universitaires et de professionnels avec le responsable de spécialité comme président. Le taux de réussite est supérieur à 90 %.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les compétences visées sont listées, et relativement larges. Il est stipulé que « la validation de ces compétences se fait lors du stage ».</p>
Suivi des diplômés	<p>En parallèle du suivi fait au niveau de l'université, une enquête d'insertion est organisée par la responsable de formation dans les mois qui suivent la sortie des diplômés. Enfin, l'association des étudiants assure également un suivi.</p> <p>L'analyse de la dernière promotion à 6 mois montre un taux d'insertion de 90 % et l'enquête à 24 mois sur la promotion 2009/2010 montre un taux d'insertion de 100 % (taux de réponse 59 %)</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe pas de structure de type « conseil de perfectionnement », mais la responsable de formation réunit une fois par an tous les intervenants du diplôme. Elle dépouille les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants. Il faut noter aussi que plusieurs démarches réflexives sont engagées : réunion avec l'ensemble des intervenants en mai 2014, échanges avec le Centre de formation de la profession bancaire.</p>

Conseiller de clientèle « Professionnels »

<p>Place de la recherche</p>	<p>La spécialité <i>Chargé de clientèle</i> « professionnels » est clairement à finalité professionnelle.</p> <p>S'il est mentionné qu'une partie des enseignements de cette spécialité est assurée par des enseignants-chercheurs, tous membres d'un laboratoire de recherche (GATE ou COACTIS), notons qu'en réalité, cette proportion est faible : trois maîtres de conférences présents dans la formation, assurant au total 84 heures sur environ 500 heures (voire plus de 600 heures si on y inclut les enseignements du Centre de formation de la profession bancaire, CFPB).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cette spécialité (ouverte depuis 2008) a pour objectif de former aux métiers de conseiller auprès d'une clientèle de professionnels et de petites et moyennes entreprises. La formation a pour objectif de développer les compétences techniques (culture économique, financière, juridique et fiscale) et les compétences commerciales (gestion de la relation client). La formation se déroule en alternance.</p> <p>Le partenariat avec le CFPB permet de bénéficier d'un partenariat stable et durable avec l'ensemble des acteurs bancaires de la région Rhône Alpes. Les intervenants extérieurs sont des professionnels confirmés : avocat, expert-comptable, banquier et conseiller en entreprise.</p> <p>Les étudiants sont préparés à la certification de l'Autorité des marchés financiers, nécessaire pour exercer le type de métiers visés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Pour cette spécialité fonctionnant « en alternance », le stage est de facto remplacé par la période de mise en situation en environnement professionnel (8 mois). Elle donne néanmoins lieu à rédaction d'un mémoire professionnel. L'évaluation totale intègre à la note du mémoire, celle donnée également par le référent en entreprise d'accueil (pondérée dans une moindre mesure).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il est assumé par les responsables de cette formation que l'ouverture à l'international n'est pas un objectif de cette formation. Il existe des cours d'anglais financier, mais pas d'autres cours dispensés en anglais.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les statistiques fournies sur 2011 et 2012 font ressortir une moyenne de vingt étudiants dans la formation. Le recrutement est assuré en deux étapes : mars pour les étudiants provenant de la première année de master de la même mention, et en mai pour les candidats extérieurs. Les étudiants admissibles passent ensuite des entretiens auprès des partenaires bancaires pour obtenir un poste en apprentissage.</p> <p>Des enseignements de méthode dispensés en première année de master visent à les former à ce type d'entretien et de démarche de candidature.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation se fait en alternance selon le rythme : un mois en entreprise et un mois d'enseignement en présentiel. La plupart des cours font l'objet d'illustration par des études de cas et des exposés. La formation est également ouverte aux candidats en formation continue.</p> <p>Le CFPB propose un cours au format E-learning. L'université met à disposition des étudiants l'ensemble des cours sur une plateforme électronique (appelée « bureau virtuel »).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont évalués par des examens en contrôle continu, selon des modalités variées (études de cas, examens écrits, examens oraux, etc).</p> <p>Les UE « fondamentales » délivrent 10 ECTS, les enseignements</p>

	<p>d'expertise 15 ECTS, les outils et méthodes 5 ECTS et le stage 30 ECTS.</p> <p>Le jury d'examen est composé d'universitaires et de professionnels avec le responsable de spécialité comme président. Le taux de réussite est supérieur à 90 %.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi se fait par le biais du livret d'apprentissage, les réunions de suivi et les « points d'étape » (point individuel en novembre, point en entreprise en mai). L'étudiant est suivi par le tuteur universitaire et le maître d'apprentissage.</p>
Suivi des diplômés	<p>Outre l'enquête menée au niveau de l'université, le suivi est complété par une enquête annuelle menée au niveau de la spécialité. L'enquête d'insertion à la sortie du diplôme 2013 montre que 85 % des étudiants ont trouvé un emploi en moins de deux mois, et que 80 % sont en contrat à durée indéterminée, sur des postes de conseillers de clientèle de professionnels.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il existe dans cette spécialité un conseil de perfectionnement, qui réunit plusieurs fois par an les responsables universitaires, des représentants du CFPB, des établissements de crédit partenaires et un représentant des étudiants apprentis.</p>

Evaluation et Transmission d'Entreprises

Place de la recherche	<p>La spécialité Evaluation et transmission d'entreprises » est à finalité professionnelle.</p> <p>S'il est mentionné qu'une partie des enseignements de cette spécialité est assurée par des enseignants-chercheurs, en pratique, cette proportion est très faible : 1 professeur et 1 maître des conférences de sciences de gestion (COACTIS), assurant au total 28 heures (sur plus de 300 heures). Pourtant, certains cours pourraient relever du champ de compétences d'universitaires (y compris de collègues juristes). Il faut néanmoins mentionner que l'activité de recherche d'un de ces enseignants-chercheurs est en lien réel avec le cœur de cible de cette formation.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Cette spécialité (ouverte depuis 1990) vise à former des spécialistes de l'évaluation et de la transmission d'entreprises, et cible plus généralement « les opérations de haut de bilan et le capital-investissement ». La formation a pour objectif de développer les connaissances juridiques et financières (évaluation des entreprises, ingénierie financière et droit de la transmission) nécessaires à la mise en œuvre d'opérations financières complexes (« small » et « mid caps »).</p> <p>La formation s'appuie sur des partenariats avec l'Association des experts en évaluation d'entreprises (A3E), le Lyon Place financière et tertiaire (LPFT), le Fonds stratégique d'investissement (FSI) et EY (ex Ernst & Young). Les enseignements reposent à plus de 80 % sur des professionnels, relevant en quasi-totalité du monde du droit, du chiffre et de la finance.</p>
Place des projets et stages	<p>Les étudiants doivent effectuer un stage de six mois, conduisant à la réalisation d'un mémoire et à une évaluation (tenant compte de l'appréciation du maître de stages). Cette évaluation constitue l'intégralité des crédits ECTS obtenus en semestre 2.</p>
Place de l'international	<p>La formation a une vocation nationale (connaissances juridiques spécifiques à la France pour les opérations « haut de bilan » en PME). Cependant, la spécialité accueille 1 ou 2 étudiants étrangers par an, et 1 ou 2 étudiants partent à l'étranger après l'obtention du diplôme.</p>

	La formation dispense un cours d'anglais financier ; les autres cours sont dispensés en français.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Une première session de recrutement est ouverte en avril aux étudiants qui ont validé leur premier semestre en master1 <i>Finance</i> , sur la base du dossier et d'une audition par un jury mixte (1 enseignant et 2 professionnels). Une seconde session a lieu en juin/juillet. La grande majorité des étudiants sont issus de la première année de master <i>Finance</i> .
Modalités d'enseignement et place du numérique	La spécialité est assurée en présentiel et est destinée à une promotion d'étudiants en « formation classique ». L'équipe pédagogique a recours au « bureau virtuel de l'Université Lyon 2 » pour la diffusion des supports de cours et exercices.
Evaluation des étudiants	La composition du jury est adoptée en début d'année par les instances de l'université (Conseil des études et de la vie universitaire). Les modalités de contrôle des connaissances sont alors définies également et s'avèrent diverses selon les matières (écrit, oral individuel ou collectif...) Les UE « fondamentaux » délivrent 10 ECTS, les enseignements d'expertise 15 ECTS, les outils et méthodes 5 ECTS et le stage 30 ECTS. Le jury d'examen est composé de quatre enseignants-chercheurs (dont le responsable de spécialité) et d'un intervenant professionnel.
Suivi de l'acquisition des compétences	La liste des compétences visées est fournie. Pas d'élément particulier sur le suivi de leur acquisition, si ce n'est la mise en avant du stage comme élément permettant de mettre en application ces compétences.
Suivi des diplômés	Il est stipulé qu'il existe une enquête menée par le responsable de spécialité peu de temps après la sortie du diplôme, qui s'ajoute à l'enquête d'insertion menée par l'université. Cependant, rien, dans cette dernière qui figure en annexe, ne permet de mesurer le taux d'insertion professionnelle ou d'en connaître les caractéristiques.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Aucun conseil de perfectionnement n'existe formellement dans cette spécialité. Il est fait mention en revanche de l'existence d'un comité de pilotage informel se réunissant une fois par an (responsable de la spécialité auquel s'ajoutent trois représentants de partenaires professionnels). Chaque année, les étudiants évaluent la formation et les enseignements à partir d'un outil informatique ; les réponses sont analysées par le responsable de formation.

Finance et contrôle de gestion

Place de la recherche	La spécialité est à orientation clairement professionnelle. En l'absence de tableau, aucune information n'est disponible sur les enseignants chercheurs, membres du GATE ou de COACTIS impliqués dans cette spécialité. Le responsable de la spécialité (Professeur ASsocié à Temps partiel, ou PAST), expert-comptable et commissaire aux comptes, a une activité de publications à visée de la « profession » ou portant sur la doctrine comptable.
Place de la professionnalisation	La spécialité (ouverte depuis 1989) vise une spécialisation en « finance d'entreprise », tout en mêlant les aspects de gestion/analyse financière et de comptabilité-contrôle. Les étudiants sont entraînés, en première et seconde année de master, par le biais de séminaires spécifiques, à la préparation aux

	<p>entretiens, à la rédaction de CV (intervention d'une directrice des ressources humaines d'une entreprise partenaire).</p> <p>La spécialité est dirigée par un PAST (professeur associé) depuis six ans. Une quinzaine de professionnels intervient régulièrement dans la formation (cadres en entreprise ou en activité libérale).</p>
Place des projets et stages	<p>Les étudiants doivent effectuer un stage de six mois, donnant lieu à réalisation d'un mémoire et à une évaluation (tenant compte de l'appréciation du maître de stages, qui reçoit une grille d'évaluation indicative). Il a un poids important dans le diplôme, constituant la seule note du semestre 2.</p> <p>Les étudiants sont notamment aidés dans leur recherche de stage par une cellule d'appui (du pôle finance) et trouvent majoritairement un stage très rapidement.</p>
Place de l'international	<p>La spécialité accueille chaque année deux ou trois étudiants étrangers (souvent titulaires d'une bourse Eiffel) et quelques étudiants en « double diplôme » dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Bergame (Italie). Les stages à l'étranger sont possibles. La dernière promotion a vu quatre étudiants être embauchés à l'étranger (Canada et Chine).</p> <p>L'anglais fait partie des matières de la maquette, et quelques autres enseignements se font également en langue anglaise.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La spécialité est attractive (450 dossiers de candidature en question), et en même temps sélective, puisque la taille moyenne de la promotion est d'environ 25 étudiants. Comme pour les autres spécialités de la mention Finance, le recrutement se fait en deux phases, suivant que les étudiants proviennent (75 %) ou non (25 %) de la première année de la mention <i>Finance</i>.</p> <p>Notons la possibilité pour de étudiants en formation continue d'intégrer cette spécialité (généralement 3 ou 4 par promotion).</p> <p>Il est précisé qu'étant donné que la mise à niveau des étudiants se fait en première année de master, aucun autre dispositif spécifique d'aide à la réussite n'est ensuite mis en œuvre.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements se font en « face à face » uniquement. L'outil numérique (« bureau virtuel » de l'université) est utilisé comme support d'information et de mise à disposition de documents, mais aussi d'évaluation.</p>
Evaluation des étudiants	<p>La composition du jury (le responsable, trois enseignants-chercheurs et un professionnel) est adoptée en début d'année par les instances de l'université (CEVU, Conseil des études et de la vie universitaire). Il se réunit une fois par an (ce qui interroge sur la mise en place effective de la semestrialisation dans cette formation).</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances sont diverses selon les matières (écrit, oral individuel ou collectif, sur outil de nature informatique...). Les UE « fondamentaux » délivrent 10 ECTS, les enseignements d'expertise 15 ECTS, les outils et méthodes 5 ECTS et le stage 30 ECTS.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La liste des compétences visées est fournie, en lien avec la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Il n'est pas mentionné d'élément particulier quant au suivi de leur acquisition.</p>
Suivi des diplômés	<p>Chaque année, une enquête menée par le responsable de spécialité est menée peu de temps après la sortie du diplôme (et s'ajoute à l'enquête d'insertion menée par l'université). Les résultats de celle-ci (données 2013) font ressortir un très bon taux d'insertion professionnelle, très majoritairement en contrats à durée indéterminée. Les débouchés sont majoritairement en cabinet d'audit, et plus minoritairement en contrôle de gestion ou gestion de trésorerie.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'équipe pédagogique (qui intègre des professionnels) se réunit deux fois par an, et tient compte des évaluations faites de leurs enseignements par les étudiants. Sa deuxième réunion (octobre) fait office de conseil de perfectionnement.</p>
---	---

Management des Opérations de Marché

<p>Place de la recherche</p>	<p>La spécialité est à finalité professionnelle. Plusieurs enseignants chercheurs économistes (1 professeur, 3 maîtres de conférences) du GATE sont impliqués dans cette spécialité, mais 3 y assurent effectivement des enseignements. Les enseignants-chercheurs y assurent 69 heures, sur un total supérieur à 500 heures (ou 153 heures si on y inclut les interventions de deux ingénieurs d'études).</p> <p>La spécialité est adossée à la Chaire de recherche intitulée « Economie expérimentale : finance industrielle et problématiques d'organisation des activités post « transactions sur les marchés », en partenariat avec l'AFTI (Association française des professionnels des titres). Les étudiants de la spécialité ont été associés sous forme d'un travail de veille informationnelle.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité (ouverte depuis 1989), à finalité clairement professionnelle, vise à former les étudiants aux métiers du traitement, contrôle et organisation des marchés financiers (activité de back/middle office). Elle s'est ouverte depuis plusieurs années « en apprentissage », ce qui témoigne de son adéquation aux besoins du monde professionnel. La formation s'appuie largement sur l'intervention de professionnels (souvent des anciens étudiants). Mentionnons également un partenariat avec l'Association française des professionnels des titres (AFTI). Il existe une préparation à deux certifications professionnelles (AMF et Bloomberg).</p> <p>La formation est destinée très prioritairement à des étudiants qui la suivent dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, mais reste marginalement ouverte à des étudiants étrangers qui n'en obtiendraient pas, ou à des étudiants relevant du dispositif de formation continue.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation se fait en alternant les périodes de formation et périodes en entreprise : deux mois à l'université, trois mois en entreprise, trois mois à l'université puis trois à cinq mois en entreprise. En parallèle, les étudiants doivent mener six projets tuteurés, dont l'organisation de la visite d'une place financière à l'étranger (en général Londres).</p> <p>Le forum Entreprise permet de soutenir les étudiants dans leur recherche de stage ou contrat. La première période en entreprise fait l'objet d'un rapport dit d'étonnement, suivie d'une mini-soutenance ; la seconde période fait l'objet du rapport de mémoire. L'étudiant obtient 4 notes : 2 d'insertion, 1 note pour l'écrit et 1 note pour la soutenance.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Pour soutenir l'ouverture à l'international, la spécialité accueille 3 à 6 étudiants étrangers par an, et permet des stages dans des sociétés basées à l'étranger (3 en 2013). La spécialité présélectionne des étudiants dès l'obtention de leur licence, partant faire leur première année de master « en échange à l'étranger ». La spécialité a développé depuis plusieurs années des relations avec deux grandes banques américaines, qui accueillent</p>

	<p>de 3 à 6 étudiants par an.</p> <p>Après l'obtention du diplôme, un certain nombre d'étudiants se constituent une expérience à l'international (quatre contrats à durée indéterminée à Genève et Bruxelles, trois contrats en VIE - Volontariat international en entreprise- à Tokyo, Londres et Philadelphie).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Deux sessions de recrutement sont organisées : une première en mars réservée aux étudiants issus de la première année du master <i>finance</i>, une seconde en juillet ouverte aux étudiants extérieurs. La procédure de recrutement comprend l'examen du dossier, et un entretien en présence de professionnels. L'admission n'est définitive qu'une fois le contrat ou le stage obtenu. Plus de 80 % des étudiants sont issus de la première année de master.</p> <p>Selon les années, 1 à 2 étudiants sont accueillis en formation continue. Régulièrement, quelques démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont à signaler.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement se fait en présentiel. Quelques entretiens lors du forum des métiers, et cinq interventions se font en anglais. Les supports de cours figurent sur le « bureau virtuel » de l'université.</p>
Evaluation des étudiants	<p>La composition du jury (la responsable, trois enseignants-chercheurs, la directrice des études et un autre enseignant) est adoptée en début d'année par les instances de l'université (Conseil des études et de la vie universitaire). Le jury se réunit une fois par an (ce qui interroge sur la mise en place effective de la semestrialisation dans cette formation).</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances (contrôle continu) sont diverses selon les matières (écrit, « grands oraux », évaluation sur outil de nature informatique ...).</p> <p>Les UE « fondamentaux » délivrent 10 ECTS, les enseignements d'expertise 15 ECTS, les outils et méthodes 5 ECTS et le stage 30 ECTS (sanctionné par quatre notes).</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La liste des compétences visées est fournie. Le livret électronique de l'apprenti est mentionné comme faisant le lien entre le tuteur enseignant, en entreprise, et l'étudiant.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le Centre de formation d'apprentis (CFA) rend obligatoire la réalisation d'une enquête d'insertion à deux mois, en parallèle de l'enquête menée au niveau de l'université (peu pertinente car excluant les étudiants-apprentis). Un annuaire des anciens existe depuis le départ et est mis à jour. Il ressort un excellent taux d'insertion professionnelle, proche de 100 %, à court terme.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Compte tenu de la difficulté à réunir des intervenants professionnels venant de Paris, la spécialité organise deux conseils de gestion par an : l'un à Paris, l'autre à Lyon. Ces conseils de gestion sont organisés selon le modèle développé par le Centre de formation des apprentis (CFA). Ces conseils de gestion sont l'occasion de faire le bilan de l'insertion professionnelle et de réfléchir à l'évolution de la formation. Une réunion avec l'équipe pédagogique est organisée à la suite du jury de délivrance du diplôme.</p>

Monnaie, finance, gouvernance

Place de la recherche	<p>La spécialité MFG, portée par l'Université de Lyon 2, co-habituée avec l'Université de Saint-Etienne (et son IAE) et l'ENS-Lyon, se donne comme objectif principal de former à et par la recherche. La quasi-totalité des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs : 6 professeurs et 3 maîtres de</p>
-----------------------	---

	<p>conférences, membres du GATE ou de COACTIS sont impliqués dans cette spécialité. En outre, plus de 50 % des enseignements dans cette spécialité sont réalisés par des professeurs ou maîtres de conférences ou chercheurs détenteurs d'une habilitation à diriger les recherches. Notons toutefois que si la spécialité s'appuie sur un laboratoire en économie et l'autre en gestion, seul un intervenant relevant des sciences de gestion est potentiellement encadrant au niveau doctoral. La spécialité entretient des liens étroits avec l'école doctorale Sciences économiques et de gestion (SEG).</p> <p>L'orientation « recherche » se traduit notamment par l'existence de séminaires spécifiques dédiés à la recherche en seconde année de master et par la nécessité de rédiger un mémoire académique.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La spécialité en question s'adresse plus particulièrement à un public d'étudiants visant la poursuite d'études académiques, et présente volontairement un caractère moins professionnalisant que les trois autres spécialités de la mention <i>Finance</i>. Deux professionnels (NATIXIS) sont néanmoins présents dans la maquette des enseignements en seconde année de master (pour l'enseignement <i>empirical finance</i>).</p>
Place des projets et stages	<p>Le stage en entreprise et la rédaction d'un mémoire professionnel sont remplacés dans cette spécialité par un mémoire de recherche, qui est évalué. Le stage professionnel reste toutefois possible.</p> <p>A ces éléments s'ajoutent des « projets courts » réalisés au sein des diverses unités d'enseignement (étude de cas, réplique de recherche empirique, mini-mémoires).</p>
Place de l'international	<p>Cette spécialité présente un caractère international par le fait que la totalité des interventions se fait en langue anglaise (avec module de remise à niveau si nécessaire).</p> <p>Des étudiants étrangers sont accueillis chaque année (accords d'échange ou demandes émanant du dispositif Campus France). Un seul intervenant étranger dans l'équipe pédagogique.</p> <p>Citons des partenariats avec des universités étrangères (Delaware, Leipzig) permettant à certains étudiants de réaliser leur seconde année de master à l'étranger.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les cours de tronc commun du premier semestre sont présentés comme une aide « à la mise à niveau ». L'étudiant peut ensuite se spécialiser en choisissant une option « finance » ou « macroéconomie monétaire ».</p> <p>Trois sessions de recrutement sont organisées au cours de l'année (dont le premier courant mars pour les étudiants issus de la première année de master), et les dossiers d'étudiants relevant de « campus-France » sont traités au fil de l'eau.</p> <p>Il aurait été utile d'avoir connaissance des effectifs provenant d'un des deux parcours de première année du master <i>finance</i> de l'Université de Saint-Etienne (ce qui justifierait la co-habilitation entre les deux établissements).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement se fait uniquement en « présentiel » et en formation initiale, mais des enseignements se font à partir de la prise en main de logiciels et autres bases de données. Les documents sont généralement mis à disposition des étudiants sur un espace numérique de travail (« bureau virtuel » de l'université).</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation se fait relativement aux modalités de contrôle des connaissances adoptées en début d'année (contrôle continu), validées par les instances centrales (CEVU) et mêle les examens écrits et les présentations ou participations orales.</p> <p>Les UE « fondamentaux » délivrent 10 ECTS, les enseignements d'expertise 15 ECTS, les outils et méthodes 5 ECTS et le mémoire 30 ECTS.</p> <p>Le jury est composé de quatre enseignants-chercheurs (dont le</p>

	responsable de spécialité) et d'un professionnel. Le taux de réussite était de 77 % en 2011, mais seulement de 40 % en 2013.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences visées sont listées, mais rien ne concerne spécifiquement le suivi de leur acquisition (si ce n'est le régime des examens, en contrôle continu).
Suivi des diplômés	Le suivi est à la fois fait au niveau de l'Université de Lyon 2 (mais également par le responsable de la spécialité, annuellement. Cependant, l'information donnée est relativement imprécise (aucune notamment quant au nombre d'étudiants poursuivant en doctorat au sein des deux laboratoires de rattachement).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Aucun conseil de perfectionnement n'existe formellement. Un comité de pilotage informel, composé du responsable de la spécialité et deux enseignants-chercheurs représentant les établissements co-habilités, réfléchit aux évolutions nécessaires de la spécialité.

Observations des établissements

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention (Licence, LP, Master) : Master Finance

Faisant suite au rapport du HCERES concernant le Master Mention Finance de l'Université de Lyon 2, l'équipe pédagogique et administrative du diplôme souhaite apporter les observations et précisions suivantes. Nous tenons tout d'abord à remercier les évaluateurs pour le sérieux avec lequel notre diplôme a été considéré. Nous n'avons pas relevé d'erreur factuelle majeure dans le dossier d'évaluation mais souhaitons apporter les quelques éléments suivants.

Si nous reconnaissons que l'hétérogénéité de la part des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs entre les différentes spécialités peut surprendre, nous pensons qu'elle reflète les besoins différenciés qui apparaissent dans les spécialités. Les spécialités fortement orientées « métiers » ou celles qui sont délivrées en alternance nécessitent selon nous un lien plus fort avec des intervenants professionnels. Nous garderons toutefois à l'avenir cette remarque à l'esprit et feront de notre mieux pour promouvoir une plus grande homogénéité en la matière.

Concernant les poursuites en doctorat, l'équipe pédagogique est tributaire en la matière de deux éléments qu'elle ne maîtrise pas totalement. D'une part, les laboratoires ont adopté (à bon escient selon nous) une politique claire autorisant la poursuite en études doctorales uniquement pour les étudiants financés. D'autre part, l'obtention de financements est largement dépendante du nombre de contrats doctoraux alloués par l'école doctorale et par les choix opérés par la commission d'attribution de ces contrats doctoraux. Ces deux éléments suggèrent qu'un changement s'opère dans le profil des thèses réalisées dans les domaines qui relèvent du Master Finance : plus courtes, mieux encadrées et mieux financées mais aussi moins nombreuses. Toujours pour la spécialité MFG (principalement concernée par la poursuite en doctorat) nous souhaitons faire observer que le taux de réussite est relativement variable d'une année sur l'autre, notamment du fait de la part variable également du recrutement « externe ». En effet, les taux de réussite dans cette spécialité pour les étudiants recrutés en « interne », c'est à dire parmi les étudiants du M1 Finance, se situent plutôt entre 85% et 100%. Enfin, nous tenions à souligner que les problèmes potentiels soulevés dans le rapport concernant la spécialité Gestion de Patrimoine avaient déjà été identifiés, et que le projet de Mention de Master Monnaie Banque Finance Assurance pour la période 2016-2020 prévoit de fusionner les éléments de cette spécialité avec ceux de la spécialité Conseiller de Clientèle de Professionnels afin de proposer un diplôme qui sera plus en adéquation avec les évolutions récente du métier et plus généralement avec les attentes du secteur.

Concernant les pistes pour le futur, nous avons bien noté que Lyon 2 devait continuer d'être spécialisé sur les industries financière et bancaire. Nous précisons que l'une de nos spécialités est le financement de l'entreprise et qu'à ce titre cette thématique développée dans le master FCG a toute sa place dans notre futur master Monnaie Banque Finance Assurance. Il est le pendant, côté entreprise, du financement de l'entreprise développé, côté banque, dans les M2 Banque et Finance et CCPro. La finance d'entreprise, la finance de marché et la macroéconomie sont les trois axes centraux du master et sont d'ailleurs les trois options de master 1 prévues pour préparer les masters 2 dans notre projet de futur master Monnaie Banque Finance Assurance.

Directeur ou Doyen de la composante

Réponse à l'évaluation par le HCERES du master Finance

L'ENS de Lyon remercie le HCERES pour l'évaluation du master Finance dans le cadre duquel elle est cohabilitée avec l'Université Lumière-Lyon 2 pour la spécialité *Monnaie, finance, gouvernance*.

Nous souhaitons indiquer que cette coopération se poursuivra dans le cadre du prochain contrat de formation où elle se traduira par la demande de co-accréditation de deux mentions adossées à l'UMR 5824 GATE : « Analyse et politique économique » et « Monnaie, banque, finance, assurance ».

Fait à Lyon le 22 mai 2015

Jean-François PINTON

Président de l'ENS de Lyon

